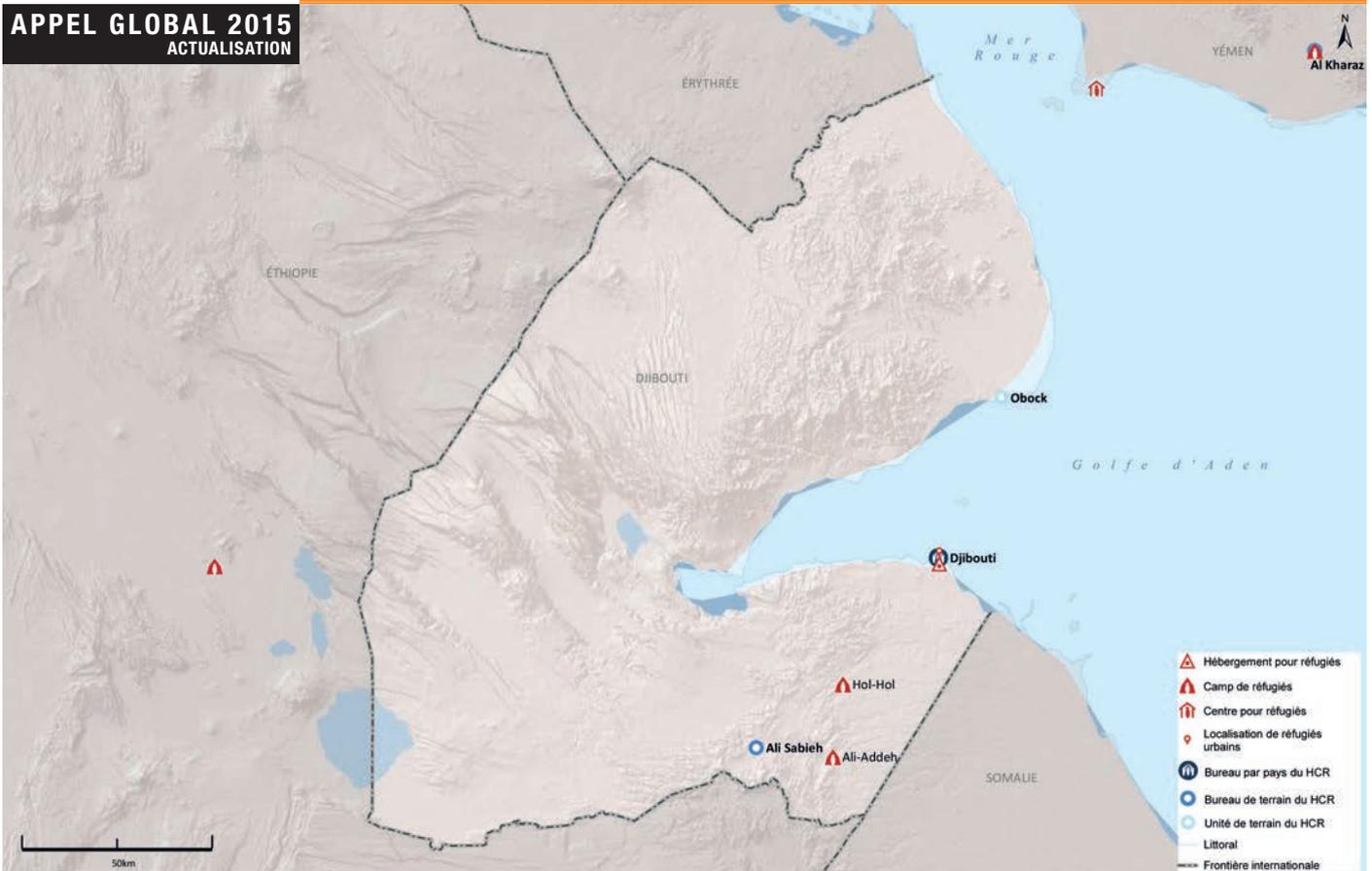




UNHCR

APPEL GLOBAL 2015
ACTUALISATION

DJIBOUTI



Présence prévue

Nombre de bureaux	2
Total personnel	49
Effectif international	8
Effectif national	29
Volontaires des Nations Unies	12

Le plan de 2015 en bref*

28 800	Personnes relevant de la compétence du HCR
27,1 millions de dollars E.-U.	Besoins financiers globaux
77	Enfants sous-alimentés ciblés pour une prise en charge nutritionnelle spéciale
2 555	Enfants enregistrés ciblés pour être inscrits à l'école primaire
350	Nombre de formulaires de réinstallation soumis (estimation)

* Tous les chiffres sur les personnes relevant de la compétence du HCR se réfèrent à des projections pour la fin 2015 réalisées à partir d'informations disponibles au moment de la planification (mi-2014).

| Aperçu |

Environnement opérationnel

- Longtemps considéré comme un modèle de stabilité dans une région en proie à des troubles incessants, Djibouti doit maintenant faire face à une situation de sécurité précaire. Djibouti joue un rôle important dans les efforts internationaux de lutte contre la piraterie dans la région et soutient le rétablissement de la paix en Somalie ; toutefois, en raison de ses interventions, le pays a été menacé d'attentats à titre de représailles.
- Le pays dispose de ressources naturelles limitées et peine à se remettre de plusieurs années de sécheresse consécutives. Djibouti connaît un taux de chômage élevé qui exerce une pression économique supplémentaire sur la population. Les possibilités d'emploi et les perspectives d'intégration sur place des réfugiés sont limitées, ce qui a des retombées sur leurs moyens de subsistance.
- Djibouti fait toujours face une crise de réfugiés prolongée : le pays accueille plus de 23 000 réfugiés, principalement somaliens et bien souvent présents depuis plus de deux décennies, dans les camps d'Ali-Addeh et de Holl-Holl.
- Compte tenu de sa situation géographique et environnementale, ainsi que des conditions socio-économiques et sécuritaires qui règnent dans la région, Djibouti est de plus en plus traversé par des mouvements migratoires mixtes qui se dirigent vers d'autres pays tels que le Yémen, et au-delà pour atteindre les États du Golfe et l'Europe.

- En 2015, le HCR pourra encore compter sur l'hospitalité et le soutien accordés aux réfugiés et demandeurs d'asile par le

Gouvernement djiboutien, qui a notamment fourni des terres pour les deux camps de réfugiés. L'Office national d'assistance aux

réfugiés et sinistrés (ONARS) assurera la gestion de l'eau, de la distribution alimentaire et de la sécurité.

Personnes relevant de la compétence du HCR

En 2015, les principales populations relevant de la compétence du HCR à Djibouti comprendront selon nos estimations environ 23 000 réfugiés et plus de 5 000 demandeurs d'asile. Ces populations sont principalement composées de Somaliens, mais aussi d'Éthiopiens et

d'Erythréens qui ont fui les conflits et la violence dans leurs pays d'origine ; les femmes et les enfants représentent plus de 70 pour cent de la population réfugiée des deux camps.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janv. 2015		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Érythrée	610	610	760	760
	Éthiopie	480	480	600	600
	Somalie	21 580	21 580	22 080	22 080
	Pays divers	10	10	10	10
Demandeurs d'asile	Érythrée	780	780	840	840
	Éthiopie	3 930	3 930	4 430	4 430
	Somalie	40	40	40	40
	Pays divers	60	60	80	80
Total		27 500	27 500	28 850	28 850

| Réponse |

Besoins et stratégies

En 2015, le HCR offrira protection et assistance à Djibouti à plus de 28 000 personnes qui ont fui l'insécurité et l'oppression dans les pays voisins. L'Organisation continuera de rechercher les solutions durables les plus adaptées – élaborées en coordination avec les partenaires, les autorités et les communautés elles-mêmes – pour remédier à la situation prolongée de la population relevant de sa compétence et répondre à ses besoins.

À partir des résultats d'une vérification physique et d'une évaluation socio-économique des ménages de réfugiés, prévues à la fin de l'année 2014, le HCR devrait réorienter son programme sur la quête de solutions durables.

Le HCR et ses principaux partenaires mettront davantage l'accent sur les activités destinées à encourager l'autosuffisance à Djibouti, tout en continuant à œuvrer pour améliorer le contexte opérationnel dans le pays. S'appuyant sur le travail entrepris en 2014, le Haut Commissariat orientera en priorité ses activités sur les domaines suivants en 2015 : santé/nutrition, eau, éducation et autosuffisance/moyens de subsistance, prévention de la violence sexuelle et sexiste, et solutions durables. Pour les personnes en situation d'exil prolongée, le HCR encouragera l'accès à des activités facilitant l'autosuffisance et les moyens de subsistance, afin de réduire leur dépendance à l'égard de l'assistance.

Objectifs et cibles prioritaires en 2015

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2015.

À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (**Activités prévues**) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (**Cible globale en 2015**) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (**Écart potentiel**). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources

qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (**Domaine prioritaire**). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2015 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS			
État de santé de la population amélioré			
Le HCR, avec ses partenaires, continuera de fournir des soins de santé primaires aux réfugiés conformément aux directives nationales, en étroite collaboration avec le ministère de la Santé, plus particulièrement pour les campagnes de vaccination, les programmes de lutte contre la tuberculose et le paludisme, et la formation des personnels de santé. Un système de transfert est en place pour évacuer les cas urgents et les patients nécessitant des traitements spécialisés.			
Taux de vaccination contre la rougeole	Réfugiés	100%	Aucun écart
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 / mois)	Réfugiés	0,1	0,1
La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation			
Un enseignement primaire est offert dans les camps, où l'augmentation des taux de scolarisation restera une priorité pour le HCR. L'accès à l'enseignement secondaire pour les enfants réfugiés à Djibouti continue de poser un problème majeur. L'amélioration de l'accès aux programmes d'enseignement agréés et à la formation professionnelle est une priorité car cela contribue à réduire l'exposition des enfants et des adolescents réfugiés à l'exploitation, à la violence et aux abus.			
Pourcentage d'enfants de la tranche d'âge concernée scolarisés dans le primaire	Réfugiés	100%	Domaine prioritaire
Pourcentage de jeunes de la tranche d'âge concernée scolarisés dans le secondaire	Réfugiés	80%	20%
Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu			
L'approvisionnement des camps en eau potable constitue toujours un défi. La construction et la rénovation des infrastructures augmenteront le volume moyen d'eau potable fourni aux réfugiés.			
Nombre moyen de litres d'eau potable disponibles par personne et par jour	Réfugiés	20 litres	7 litres

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
AUTONOMISATION ET AUTOGESTION COMMUNAUTAIRES			
Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés			
L'augmentation des activités génératrices de revenus offrira aux réfugiés et aux communautés d'accueil des moyens de subsistance qui favoriseront leur indépendance économique tout en facilitant la coexistence pacifique. La diversification et la multiplication des formations professionnelles, ainsi que l'organisation de cours de français, auront un impact positif sur l'autonomie et faciliteront les échanges économiques entre les personnes qui relèvent de la compétence du HCR et les communautés qui les accueillent. En 2014, ce secteur a été l'un des plus touchés par le manque de financement ; de ce fait, les activités de subsistance sont encore très limitées et il n'a pas été possible d'impliquer des jeunes dans des formations professionnelles. À partir d'une campagne de vérification et d'une évaluation socio-économique prévues en 2014, des activités seront conçues afin de remédier à cette situation en 2015.			
Pourcentage de personnes (18-59 ans) ayant une entreprise ou une activité indépendante depuis plus de 12 mois	Réfugiés	100%	97 %
Pourcentage de jeunes (15-24 ans) suivant des formations professionnelles agréées	Réfugiés	100%	99%
SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION			
Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse améliorée			
Le HCR poursuivra ses efforts pour consolider les mécanismes de prévention et de traitement de la VSS. Les victimes pourront bénéficier de services d'assistance, bien que le soutien psychologique demande à être renforcé. Les campagnes de sensibilisation et de diffusion de l'information se poursuivront, tout comme les activités visant à accroître encore la participation de la communauté aux activités de prévention et de réponse en matière de VSS, en accordant une attention particulière à l'implication des hommes et des garçons.			
Mesure dans laquelle la communauté participe à la prévention des violences sexuelles et sexistes et à la protection des victimes	Réfugiés	100%	Domaine prioritaire

| Mise en œuvre |

Coordination

Le HCR poursuit son étroite coopération avec le Gouvernement, les autres institutions onusiennes ainsi que les ONG nationales et internationales, afin d'offrir une protection et une assistance globales et collectives aux réfugiés.

L'Office national d'assistance aux réfugiés et aux sinistrés (ONARS) restera le principal homologue gouvernemental et partenaire d'exécution du HCR. Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement se charge des activités relatives à l'environnement et à l'énergie.

Le HCR reconduira ses partenariats avec les ONG. Le PAM continuera à distribuer des rations alimentaires aux résidents des camps. En 2015, l'Organisation travaillera avec l'UNICEF et d'autres institutions onusiennes, guidées par le protocole d'accord et plan d'action sur la coordination des activités vitales dans les secteurs de la protection de l'enfance, de la santé et de la nutrition, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement.

Le HCR participe activement aux travaux de l'équipe de pays pour l'action humanitaire à Djibouti, au sein de laquelle les programmes pour les réfugiés sont examinés afin d'assurer une prise en charge globale de leurs besoins.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Ministère de l'Intérieur (ONARS), Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement

ONG :

Association pour la protection de l'enfance et pour l'épanouissement de la famille, Fédération luthérienne mondiale, Union nationale des femmes djiboutiennes

Autres :

FAO, FNUAP, IGAD, OIM, PAM, PNUD, UNICEF

Partenaires opérationnels

ONG :

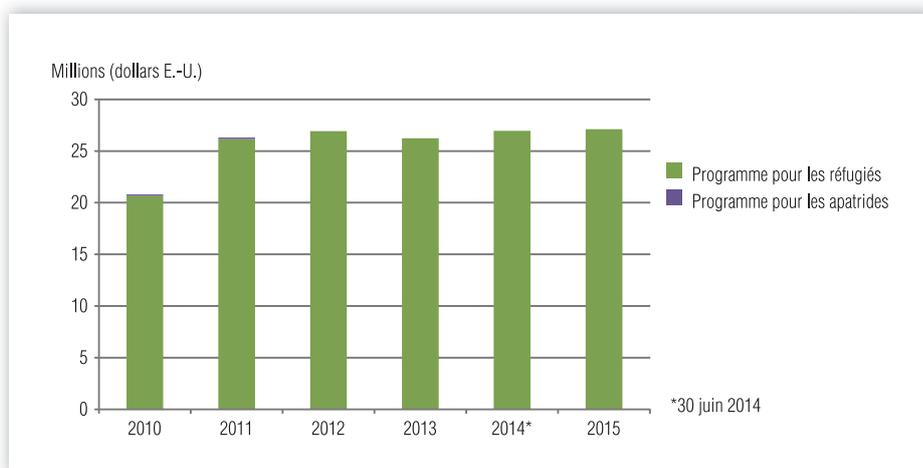
Caritas, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, *Life in Abundance International*

| Informations financières |

Au cours des quatre dernières années, les besoins financiers de l'opération du HCR à Djibouti sont passés de 20,8 millions de dollars E.-U. en 2010 à près de 27 millions de dollars E.-U. au titre du budget 2014 actuel.

Pour 2015, le budget de l'opération est chiffré à 27,1 millions de dollars E.-U., ce montant étant intégralement alloué à la prise en charge des besoins des réfugiés et des demandeurs d'asile (principalement éthiopiens, érythréens et somaliens). Un financement insuffisant entraînerait de graves lacunes dans plusieurs domaines, dont : services de santé primaire et de transfert, programmes de réduction de la malnutrition et de l'anémie, et approvisionnement en eau des camps de réfugiés (moins de 11 litres par personne et par jour). Les autres besoins concernent notamment la construction de salles de classe supplémentaires pour les enfants réfugiés et le renforcement des capacités des ONG et des fonctionnaires. En outre, le HCR ne pourra assurer l'enregistrement des réfugiés conjointement avec les autorités que si des ressources suffisantes sont mises à sa disposition.

Budget pour Djibouti | 2010–2015



Budget 2015 pour Djibouti | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
Budget révisé 2014 (30 juin 2014)	26 957 902	26 957 902
Environnement de protection favorable		
Droit et politique générale	262 370	262 370
Accès au territoire et réduction du risque de refoulement	262 827	262 827
Sous-total	525 197	525 197
Processus de protection et documents adéquats		
Enregistrement et établissement de profils	569 741	569 741
Procédures de détermination du statut	351 241	351 241
Enregistrement et document d'état civil	491 827	491 827
Sous-total	1 412 809	1 412 809
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	756 546	756 546
Protection des enfants	202 827	202 827
Sous-total	959 374	959 374
Besoins de base et services essentiels		
Santé	2 614 704	2 614 704
Santé procréative et services liés au VIH	537 568	537 568
Nutrition	1 042 745	1 042 745
Sécurité alimentaire	577 555	577 555
Eau	2 008 040	2 008 040
Assainissement et hygiène	767 197	767 197
Abris et infrastructure	4 264 056	4 264 056
Accès à l'énergie	1 668 629	1 668 629
Articles ménagers et articles de base	1 789 013	1 789 013
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	714 827	714 827
Éducation	1 791 538	1 791 538
Sous-total	17 775 872	17 775 872
Autonomisation et autogestion communautaires		
Ressources naturelles et environnement commun	539 741	539 741
Autosuffisance et moyens d'existence	1 755 852	1 755 852
Sous-total	2 295 593	2 295 593
Solutions durables		
Retour volontaire	1 097 990	1 097 990
Intégration	222 370	222 370
Réinstallation	354 954	354 954
Sous-total	1 675 313	1 675 313
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	270 211	270 211
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	144 013	144 013
Sous-total	414 224	414 224
Appui à la logistique et aux opérations		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	382 371	382 371
Gestion des opérations, coordination et appui	1 667 568	1 667 568
Sous-total	2 049 939	2 049 939
Budget total 2015	27 108 322	27 108 322